



Communiqué de presse

Embargo: 30.3.2020, 8h30

15 Éducation et science

Subventions fédérales 2018 pour cours préparatoires aux examens fédéraux

Formation professionnelle supérieure: 16,3 millions de francs de frais de cours remboursés à plus de 4000 personnes

Depuis 2018, la Confédération accorde un soutien financier direct aux personnes ayant suivi des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur. Elle rembourse ainsi 50% des frais de cours donnant droit à des subventions. Pour la première année d'application de ce nouveau régime de financement, 4096 demandes ont été acceptées et un total de 16,3 millions de francs distribués. Tels sont les résultats de la nouvelle statistique du financement axé sur la personne des cours de la formation professionnelle supérieure (aHBB) établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les premiers résultats concernant le financement axé sur la personne, introduit en 2018 dans la formation professionnelle supérieure, viennent d'être publiés. Il convient de considérer l'année 2018 comme une période de transition. Les chiffres disponibles pour cette année-là brossent qu'un tableau provisoire.

La plupart des demandes concernent des cours préparant à l'examen professionnel

En 2018, près de 23 000 personnes se sont présentées à un examen fédéral, soit environ 19 000 à un examen professionnel et un peu moins de 4000 à un examen professionnel supérieur. Parmi ces personnes, 17% ont déposé jusqu'à fin 2018 déjà une demande de subvention pour la fréquentation de cours préparatoires, demandes qui remplissaient les exigences requises et qui ont été acceptées.

Sur les demandes approuvées, quelque 3200 concernent des cours préparant à un examen professionnel (78%) et environ 900 à un examen professionnel supérieur (22%).

Remboursement moyen des frais de cours: 4000 francs

Sur le total des subventions octroyées par la Confédération, 12,4 millions de francs ont été versés pour des cours conduisant à un examen professionnel et près de 4 millions pour des cours préparant à un examen professionnel supérieur. Dans le cas standard, les subventions sont versées après que les personnes concernées se sont présentées à un examen fédéral. En 2018, 0,3 million de francs ont été alloués à des étudiantes et à des étudiants ayant requis une subvention partielle avant l'examen.

La subvention moyenne versée par demande pour un examen professionnel supérieur s'est située à 4400 francs et s'avérait ainsi d'environ 500 francs supérieure à celle accordée pour un examen professionnel (3900 francs).

En majorité des hommes suisses

Les personnes se présentant à un examen fédéral sont en majorité des hommes (64%) et 89% ont un passeport suisse. Parmi les bénéficiaires de subventions fédérales, la proportion des hommes est plus faible (59%), mais la part des personnes de nationalité suisse est identique (89%). Pour ce qui est de l'examen professionnel, les femmes sont davantage représentées (46%) parmi les bénéficiaires de subventions que dans l'ensemble de la cohorte d'examen 2018 (38%). Dans le cas de l'examen professionnel supérieur, la part des femmes avoisine un quart dans les deux groupes.

Plus de 5000 cours proposés

Les cours donnant droit à des subventions figurent sur la «liste des cours préparatoires», sur laquelle les prestataires les enregistrent eux-mêmes. Pour 2017 et 2018, cette liste comptait 5075 cours proposés par 658 prestataires. Les cours conduisant à un examen professionnel sont plus nombreux (3719) que ceux qui préparent à un examen professionnel supérieur (1282).

En ce qui concerne les langues, 75% des cours sont dispensés uniquement en allemand, 16% en français et 3% en italien. Enfin, 6% sont proposés en plusieurs langues. La part des cours donnés en anglais est inférieure à 1%.

Des cours préparatoires sont proposés dans tous les cantons, à l'exception d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Un quart des cours ont lieu dans plusieurs cantons. Seul 1% des cours sont dispensés à distance (e-learning).

Pour ce qui est des matières enseignées, 43% de tous les cours enregistrés s'inscrivent dans le domaine Commerce et administration. Suivent ensuite la Santé (13%), l'Ingénierie et les techniques apparentées (9%) et les Services aux particuliers (8%).

Année de transition pour le nouveau régime de financement

Le délai pour le dépôt des demandes étant fixé à deux années après l'examen, le nombre total des bénéficiaires de subventions dans la volée d'examens de 2018 ne sera connu qu'en 2020. Ne peuvent par ailleurs toucher des subventions fédérales que les personnes qui ont suivi un cours préparatoire à partir de 2017 et à condition que ce cours n'ait pas bénéficié d'une contribution cantonale.

Financement axé sur la personne dans la formation professionnelle supérieure

Dans le cadre du projet stratégique destiné à renforcer la formation professionnelle supérieure, la Confédération a mis en place un nouveau régime de financement. Les personnes ayant suivi des cours pour se préparer à un examen fédéral peuvent demander des subventions fédérales, quel que soit leur résultat à cet examen. La Confédération rembourse 50% des frais de cours donnant droit à des subventions, la contribution fédérale se montant au maximum à 9500 francs pour les examens professionnels et à 10 500 francs au plus pour les examens professionnels supérieurs. Deux conditions doivent toutefois être remplies: le cours doit avoir débuté après le 1^{er} janvier 2017 et ne pas avoir bénéficié d'une contribution cantonale. Les requérantes et les requérants enregistrent leur demande de subvention en ligne auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), et les prestataires de formation font de même pour les cours proposés.

Source des données

Le SEFRI collecte les données administratives des requérantes et des requérants ainsi que des prestataires de cours, puis les met à la disposition de l'OFS pour permettre à ce dernier d'établir la statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB). L'OFS complète ces données par celles provenant de la statistique des diplômes. La statistique aHBB fournit des informations sur les subventions fédérales, les bénéficiaires de ces subventions, les cours préparatoires et les prestataires qui proposent ces cours.

Définitions

Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux personnes ayant achevé une formation du degré secondaire II d'approfondir et d'élargir leurs connaissances. Elle comprend plusieurs voies: la filière des écoles supérieures et la préparation aux examens professionnels ou aux examens professionnels supérieurs. La statistique du financement axé sur la personne des cours de la formation professionnelle supérieure (aHBB) ne prend en considération que les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs.

L'**examen professionnel** sert à approfondir les connaissances dans un métier donné et constitue une première spécialisation après la formation professionnelle initiale. La réussite de l'examen professionnel débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral.

L'**examen professionnel supérieur** confirme que le candidat ou la candidate ont acquis les qualifications d'un expert dans leur domaine et les prépare à diriger une entreprise. L'examen professionnel supérieur est en principe réservé aux titulaires d'un brevet fédéral ou, selon la profession, d'un diplôme d'une haute école. La réussite de cet examen débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Cohorte d'examen 2018

L'ensemble des personnes qui se sont présentées à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur en 2018 et qui étaient domiciliées en Suisse est désigné par l'expression «cohorte d'examen 2018». Cette cohorte réunit 22 952 candidates et candidats.

Cours préparatoires

Sont considérés comme «préparatoires» les cours qui préparent à toutes ou à certaines parties d'un examen fédéral, de même que les cours menant à l'obtention d'un certificat, pour autant que le règlement d'examen définisse un tel certificat comme condition d'admission (certificat d'une association professionnelle, p. ex.).

Renseignements

Anne Renaud, OFS, section Processus de formation, tél.: +41 58 484 94 45
e-mail: schulstat@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Subventions fédérales pour cours préparatoires aux examens fédéraux. Formation professionnelle supérieure – Financement axé sur la personne 2018, Numéro OFS: 1999-1800
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0371

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication générale pour l'accomplissement de leurs tâches.

T1: Demandes, frais des cours et subventions fédérales selon le type d'examen et la date d'octroi des subventions, en 2018

	Demandes	Frais de cours pris en considération	Subventions fédérales	Subvention moyenne par demande	Part subventionnée des frais de cours
	Nombre	En francs	En francs	En francs	En %
Total	4'096	33'240'000	16'331'000	4'000	49,1
Date d'octroi des subventions et type d'examen					
Examen professionnel	3'199	25'297'000	12'370'000	3'900	48,9
Avant l'examen	68	455'000	227'000	3'300	49,8
Après l'examen	3'131	24'841'000	12'144'000	3'900	48,9
Examen professionnel supérieur	897	7'943'000	3'961'000	4'400	49,9
Avant l'examen	27	222'000	109'000	4'000	49,2
Après l'examen	870	7'721'000	3'852'000	4'400	49,9

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

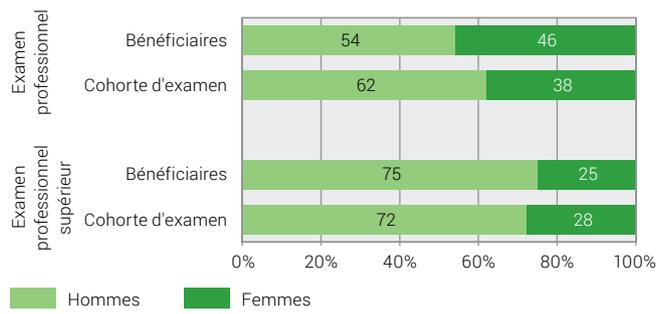
T2: Prestataires de cours et cours selon le type d'examen, en 2018

	Prestataires de cours		Cours	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Total	658	100	5'075	100
Type d'examen				
Examen professionnel	322	49	3'719	73
Examen professionnel supérieur	125	19	1'282	25
Les deux types d'examens	211	32	74	1

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

Bénéficiaires et cohorte d'examen selon le sexe et le type d'examen, en 2018

G1



Sources: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômés (SBA) © OFS 2020